1 Introduction
2 Analyse des dangers : grantiadblue
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Urea
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit grantiadblue
Company	Wilhelm Fricke SE
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **grantiadblue**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : grantiadblue

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **grantiadblue**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Wilhelm Fricke SE
État physique	liquide
Forme	
pH	9 - 10
Usage	Contrôle des émissions ; traitement des émissions de gaz, notamment la réduction du NOx.
Date FDS	2018-04-12

La FDS date du 2018-04-12. Elle a donc 8 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : égligeable
- RID : égligeable
- ADN : pas disponible

- IMDG : le produit n’est pas classé comme dangereux (pas de classe)
- IATA : le produit n’est pas classé comme dangereux (pas de classe)
- UN : égligeable

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Rincer abondamment à l’eau claire.
• Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés.
• Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

eyes : • Laver immédiatement et abondamment les yeux à l’eau claire.
• Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être retirées facilement.
• Continuer le rinçage et consulter un spécialiste.

ingestion : • NE PAS faire vomir.
• Consulter un médecin.
• Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d’eau (1 verre).
• Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

inhalation : • Transporter la personne vers un air frais.
• Allonger la victime et la tenir au chaud.
• En cas de symptômes ou de doute, consulter immédiatement un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Urea

Identification

- N° CAS : 57-13-6
- N° EINECS : None

Concentration :from 32.5 to 100.0

Dangers :

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Normes : DIN EN 420, EN ISO 374. - Matériau : NBR (caoutchouc nitrile) ou PVC (chlorure de polyvinyle). - Caractéristiques exigées : imperméable aux liquides. - Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm. - Période de latence (permeabilité) : > 240 min.
Yeux	Protection oculaire hermétique conforme aux normes DIN EN 166.
Peau	- Normes : DIN EN 420, EN ISO 374. - Matériau : NBR (caoutchouc nitrile) ou PVC (chlorure de polyvinyle). - Caractéristiques exigées : imperméable aux liquides. - Épaisseur du matériau des gants : 0,4 mm. - Période de latence (permeabilité) : > 240 min.
Système respiratoire	*Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.*

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	*Porter un vêtement de protection approprié lorsqu'on manipule de grandes quantités.*

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Éviter le contact avec la peau et les yeux. - Changer les vêtements imprégnés.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions d'un stockage sûr (section 7.2) - Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. - Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé; toujours fermer hermétiquement selon le produit. - Température de stockage conseillée : 10 – 25 °C. - Protéger contre la forte chaleur, le gel et les radiations solaires directes. Incompatibilités (matériaux à éviter pour les récipients) - Cuivre, zinc, alliage, cuprifère. Conseils supplémentaires - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Contrôle des émissions ; traitement des émissions de gaz, notamment la réduction du NOx.